

*Initiatives ministérielles*

pour acheter, justement, ce qu'on appelle le droit de produire, ils ont acheté des quotas.

Encore, en fin de semaine passée, j'ai rencontré un de ces agriculteurs, qui évalue son quota à trois quarts de million. Trois quarts de million, et sa crainte est que lorsque la tarification va être bien rodée, que les quotas perdent leur valeur. Les quotas pourraient éventuellement disparaître.

• (1320)

Je pose la question semaine après semaine à des fonctionnaires du ministère de l'Agriculture, même à des membres du Comité de l'agriculture, et ils disent: «Cela viendra, il n'y a pas de problème pour les six premières années, ça, c'est certain.» Mais la septième, la dixième année? Quand un agriculteur a emprunté des sommes colossales pour acheter un bout de papier, pour avoir le droit de garder 25, 30 vaches de plus dans son établissement, et qu'on lui dit: «Écoute, les 750 000 \$ que vaut ton quota, dans dix ans, il vaudra peut-être rien», est-ce que c'est rassurant? Est-ce que ce serait rassurant pour vous, monsieur le Président, si on vous disait: «Le fonds de pension que vous avez accumulé ici à la Chambre des communes ne vaudra rien dans six ou sept ans»? C'est hypothétique; peut-être qu'il va valoir quelque chose, peut-être qu'il ne vaudra rien. Je vous dis que cela vous inquiéterait, j'en suis certain.

Les agriculteurs ont besoin d'être rassurés. Pour un agriculteur, dont la ferme avec le quota vaut un million et demi, deux millions de dollars, à qui on vient dire: «Pour les six premières années, il n'y a pas de problème, mais après on verra», je vous dis que la gestion de l'offre est drôlement importante.

Pour ce qui est de la fixation indue des prix, je ne suis pas tellement d'accord avec mon collègue du Parti réformiste. Il faut ignorer ce qui se passe au Québec pour tenir de tels propos. Quand les agriculteurs veulent 1c. d'augmentation le litre, ils doivent passer devant un organisme qu'on appelle la Commission du lait, qui est régie par le gouvernement du Québec. Il y a les associations des consommateurs, l'Association des producteurs agricoles, l'Association des laiteries et là, ils négocient. Le coût de revient est tant, cela fait six mois, un an que vous ne nous avez pas donné d'augmentation. Les consommateurs disent: Le lait est déjà trop cher, il faudrait en baisser le prix et non l'augmenter. Les agriculteurs veulent l'augmenter de 5c., et puis vous avez des représentants de l'UPA qui essaient d'ajuster tout ce beau monde. Finalement, on demande 5c. et souvent, on reçoit 1c. d'augmentation.

Si bien que si vous venez vous promener au Québec et en Ontario, vous vous rendrez compte que les agriculteurs ne sont pas une classe d'ouvriers qui travaillent 40 heures par semaine et après vont se coucher. Les agriculteurs sont des personnes, souvent la famille au complet, qui travaillent sept jours par semaine, 365 jours par année, qui ne peuvent se payer des vacances dorées en Floride ou ailleurs en Europe pendant trois semaines, un mois. Ils doivent être sur leur ferme et l'exploiter.

J'en viens maintenant à mes perspectives sur la gestion de l'offre. Évidemment, j'aimerais bien que le gouvernement mette ses culottes, qu'il se lève et nous dise ce qui va arriver de la gestion de l'offre dans six ou sept ans. Les agriculteurs ont le droit de savoir; les agriculteurs, c'est la classe de travailleurs au

Québec pour qui on devrait avoir le plus grand respect. On a sorti des moyennes, des statistiques—c'est pour l'ensemble du Canada—et on en arrivait à la conclusion que les travailleurs sur les fermes étaient ceux qui travaillent le nombre d'heures le plus élevé au Canada.

Je peux dire qu'au Québec, la moyenne d'heures travaillées par les agriculteurs est nettement supérieure au reste du Canada, parce que justement on a une agriculture qui est plus diversifiée.

**M. Stéphane Bergeron (Verchères, BQ):** Monsieur le Président, si vous me le permettez, j'aimerais faire un court commentaire.

Je demeure un peu pantois devant la présentation très éloquentes que vient de faire mon collègue de Frontenac. Il a insisté, je pense, sur ce qui a constitué le noeud du problème des négociations de l'Uruguay Round pour le Canada, à savoir le double langage adopté par le gouvernement fédéral quant à la défense des intérêts des agriculteurs et agricultrices du Canada et du Québec. D'une part, on tente de ménager les intérêts des producteurs de grain de l'Ouest et, d'autre part, on tente de protéger les intérêts des producteurs québécois de produits avicoles, laitiers, ainsi de suite.

• (1325)

Ce qu'il faut également préciser c'est que, encore aujourd'hui, ce double langage, ce double standard persiste. À preuve, nous avons interrogé le gouvernement assez récemment sur ce dont mon collègue a fait état, à savoir quelle règle aurait préséance sur l'autre. Est-ce que ce seraient les dispositions prévues dans l'ALENA ou les dispositions du GATT quant à la question des tarifs sur les produits laitiers, la volaille et ainsi de suite?

Le problème que l'on constate actuellement est la crainte de voir éventuellement un marchandage entre les deux productions, c'est-à-dire la production de grain et les productions d'oeufs, de lait, de volaille au Québec, lors de négociations avec les États-Unis. Actuellement, les États-Unis imposent des limites à l'importation de grain canadien, et le gouvernement du Canada pourrait fort bien, en échange d'une ouverture plus grande du marché américain, au niveau du grain canadien, être tenté de réduire les tarifs qui seront imposés sur les produits agricoles québécois, en remplacement des quotas.

Le gouvernement canadien pourrait être tenté de réduire ses tarifs pour ouvrir le marché américain au grain canadien. Il y a un danger, et le double langage dont faisait état mon collègue de Frontenac demeure. Il est important de préciser que nous sommes tout à fait conscients de ce problème et que nous allons avoir le gouvernement à l'oeil sur cette question.

**M. Chrétien (Frontenac):** Monsieur le Président, mon distingué collègue député de Verchères a entièrement raison. Cela me rappelait ce que mon collègue du Parti réformiste disait tout à l'heure au sujet des prix très élevés.

J'ai été faire l'épicerie avec mon épouse vendredi soir et je remarquais des prix anormalement élevés, pour cette saison, des pommes de terre qui venaient de l'île du Prince-Édouard. Il y a trois ans, au Nouveau-Brunswick on avait une surabondance de récolte de pommes de terre, et le gouvernement canadien de l'époque, et celui du Nouveau-Brunswick ont acheté les pommes de terre pour les enfouir dans un site, dans un dépôt à ciel